

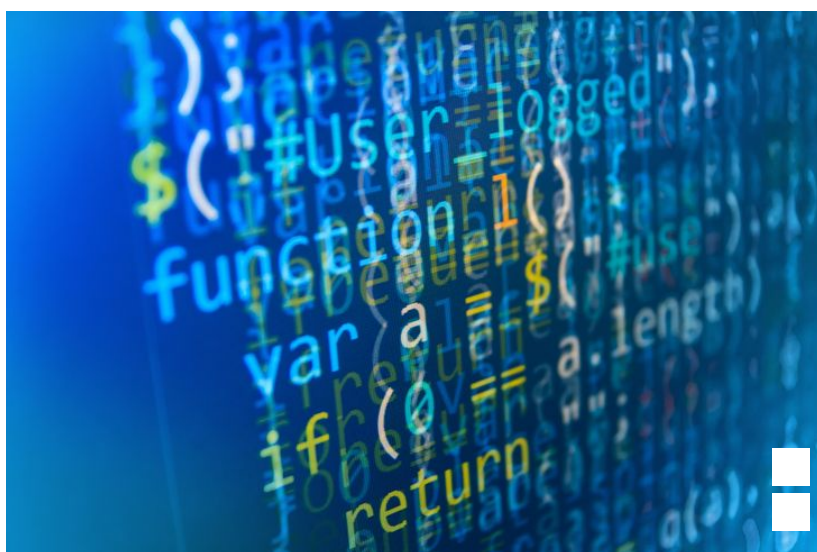
[Accueil](#) > [France](#)

Avec DataJust, les algorithmes de la justice inquiètent

Analyse Le Conseil d'État a rejeté plusieurs recours contre le projet DataJust du ministère de la justice. Avec cet algorithme, le ministère souhaite fournir un « référentiel indicatif » pour les indemnisations liées à des dommages corporels. Associations de victimes et de défenses de libertés numériques dénoncent un projet disproportionné.

Audrey Dufour, le 07/01/2022 à 15:15 Modifié le 07/01/2022 à 18:26

Lecture en 2 min.



« Justice prédictive » ou véritable aide pour les justiciables ? Le débat ne dégonfle pas autour de l'expérimentation DataJust. Derrière ce nom, le ministère de la justice a lancé fin mars 2020, en plein confinement, une première phase de travaux pour rassembler et créer un algorithme nourri de toutes les décisions d'indemnisations pour des dommages corporels. Prévues pour durer deux ans, soit jusqu'à fin mars prochain, cette phase sera suivie par le déploiement

de l’algorithme.

L’objectif ? Mettre à la disposition du grand public un « référentiel indicatif d’indemnisation ». L’idée est que les justiciables puissent estimer le montant d’une éventuelle indemnisation pour dommage corporel avant de se lancer dans une procédure. Pour l’instant, informaticiens et machines moulinent les décisions d’appel présentes dans les bases de données de la Cour de cassation et du Conseil d’État, en remontant jusqu’à 2017. Un épluchage en règle de beaucoup de données personnelles : la nature des préjudices subis, la situation financière, professionnelle et familiale de la victime, les avis médicaux etc.

→ ANALYSE. Calculer le prix d’une vie, un impératif de justice



Trop aux yeux de l’association de défense des droits La Quadrature du Net. « Dans le traitement des données, le nom des parties est anonymisé, mais pas celui des experts médicaux ni le numéro de la décision, donc on peut retrouver assez facilement les personnes impliquées, détaille Bastien Le Querrec, membre de l’association. Le ministère de la justice s’est autorisé à traiter toutes les données qui



- France
- Monde
- Religion
- Economie
- Environnement
- Débats

Des objectifs et des moyens « qui posent question »

Outre la réalisation d’un référentiel pour les justiciables, la première finalité du projet est « la réalisation d’évaluations rétrospectives et prospective politiques publiques en matière de responsabilité civile ou administrative » explique le ministère. Saisie pour avis, la Cnil, le gendarme des données numériques, avait à l’époque estimé que cette fonction « mériterait d’être explicitée ».

À lire aussi

Six ans après attentats du 13 novembre, l’épreuve de l’indemnisation se poursuit pour les victimes

Du côté du Conseil national des barreaux (CNB), même incompréhension et même critique du manque de transparence. « Nous ne sommes pas opposés par principe à ce projet, mais nous ne pouvons pas être favorables à une situation sans garantie de protection des droits des personnes et à laquelle nous n’avons pas été associés

C5 Aircross Hybride Rechargeable à partir de 379 ...

Vous êtes intéressé par la Citroën C5 Aircross Hybrid ? A l’achat ou en leasing, avec ou sans acompte, découvrez les offres et promotions...

sponsored by: Citroën

LIRE LA SUITE

Dans ce dossier



», résume Sophie Ferry, présidente de la commission prospective du CNB. « *Très surpris* » par l'annonce en 2020, dans le contexte sanitaire, le CNB s'interroge sur la construction du programme par des non-professionnels de la justice, «

qui pose question en matière d'information et d'accord des justiciables » dont les dossiers sont utilisés.

« Mettre à mal la vie privée »

Pour la phase de déploiement, les avocats demandent à être associés et à ce que l'outil soit réservé aux professionnels de la justice. Ils s'inquiètent de l'usage que pourraient en avoir des tiers, les assureurs par exemple. « *Nous craignons que cet algorithme ne serve pas les justiciables*, confirme Bastien Le Querrec de son côté. *Et quand bien même, doit-on autant mettre à mal la vie privée des personnes pour un outil potentiellement utile ? Étiqueter comme expérimentale une démarche dont on ne sait pas trop à quoi elle doit aboutir nous semble une dangereuse méthode.* »

→ RELIRE. [La justice européenne recadre la collecte massive des données](#)

La Quadrature du Net, plusieurs avocats, APF France Handicap et des associations de victimes avaient déposé des requêtes auprès du Conseil d'État pour faire annuler le décret et le projet. Fin décembre, [l'instance a rejeté les recours](#) et validé la démarche du ministère. Reste à savoir si ce dernier communiquera dans les prochains mois à l'issue de la phase de développement, avant de lancer l'outil.

À découvrir « Faire du robot un sujet de droit brouillerait la notion d'humanité »

ENTRETIEN avec Jean-Gabriel Ganascia, professeur d'informatique, intelligence artificielle à > [lire la suite](#)

justice intelligence artificielle

Justice

« Charlie Hebdo », Montrouge, Hyper Cacher : les 17 victimes de trois jours sanglants



« Un bicot, ça nage pas » : la réponse ferme de la justice aux policiers



Au Canada, les enfants autochtones arrachés à leurs parents seront indemnisés



Au tribunal de Meaux, la froide réalité du proxénétisme des mineurs



[Voir plus d'articles](#)

À la une

Tout France Monde Culture Religion

« Bien entendu, c'est off »



Le militant égyptien Ramy Shaath libéré mais privé de sa nationalité



Aux États-Unis, prison à vie pour les meurtriers blancs du joggeur noir

« Une vraie stratégie d'invisibilisation » : à Paris, que deviennent les migrants des campements évacués ?

Les plus lus

1. « L'ampleur et le degré de fureur qui s'expriment aujourd'hui contre le pape François sont inédits »

2. Au Vatican, le chemin synodal allemand suscite l'inquiétude

3. « Le livre "Dieu, la science, les preuves" dessert la science et la foi »

4. Covid-19, l'Angleterre fait face à la vague Omicron

5. Le Portugal resserre la vis face au variant Omicron



Réagissez

COMMENTEZ

LIRE LES COMMENTAIRES



Voici ce que les nouveaux implants dentaires devraient vous coûter en France

Sponsorisé par
Implants Dentaires

Voir plus

Nous contacter

Service client
Courrier des lecteurs
Aide
L'équipe
Espace Presse
Facebook
Twitter
Flipboard

Nos services

Abonnement
Découvrir LA CROIX numérique
Boutique
Faire un don
Inscription à la newsletter
RSS

L'écosystème de La Croix

Croire
La Croix International
La Croix Español
La Croix Africa
Urbi & Orbi

Les sites du groupe Bayard

BAYARD BELGIQUE
BAYARD JEUNESSE
EDITIONS BAYARD
GROUPE BAYARD
MILAN PRESSE
LIBRAIRIE BAYARD

LES DOSSIERS DE L'ACTUALITÉ
NOTRE FAMILLE
NOTRE TEMPS
PHOSPHORE

CROIRE.COM
EVEILALAFOI.FR
LE MONDE DE LA BIBLE
PANORAMA
PÈLERIN
POINTS DE REPÈRE
PRIONS EN EGLISE
CHANTONS EN EGLISE

[Politique de confidentialité](#) - [Gestion des cookies](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [Sitemap](#) - [Classement Tour de France 2022](#) - [Résultats élection présidentielle 2022](#) - [Résultats élections législatives 2022](#) - [Résultats élections régionales 2021](#) - [Résultats élections départementales 2021](#)

© 2022 - Bayard Presse - Tous droits réservés - @la-croix.com est un site de la Croix Network